

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-BIC-PTP-10-20-04/01/2013

Date de publication : 04/01/2013

BIC - Intéressement et participation - Dispositions fiscales concernant la participation des salariés aux résultats de l'entreprise

Positionnement du document dans le plan :

BIC - Bénéfices industriels et commerciaux

Intéressement - participation

Titre 1 : Participation des salariés aux résultats de l'entreprise

Chapitre 2 : Les dispositions fiscales concernant la participation des salariés aux résultats de l'entreprise

1

Les dispositions fiscales concernant la participation des salariés aux résultats de l'entreprise sont regroupées sous les [articles L3321-1 à L3326-2](#) et [R3321-1 à R3326-1](#) du code du travail et sous les [articles 237 bis A](#) du code général des impôts (CGI), [163 bis AA](#) du CGI, et [81 bis](#), [171 bis](#) de l'annexe II au CGI.

Le régime fiscal de la participation au regard des bénéficiaires est examiné au [BOI-RSA-ES-10-20](#).

Le présent chapitre examine :

- le régime fiscal de la participation au regard de l'employeur (section 1, [BOI-BIC-PTP-10-20-10](#));
- le sort de la réserve spéciale de participation et de la provision pour investissement en cas de cessation d'activité et de transfert d'entreprise (section 2, [BOI-BIC-PTP-10-20-20](#)).